Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D130-DE

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice :
48

Présents à la séance :
43 + 2 pouvoirs

Date de la convocation :
24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois de septembre, le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Salle du Marais à Branges sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Mme Aurélie GRAVALLON, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, Mme Sabine SCHEFFER (suppléante), M. Guy MASSOT (suppléant), M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Etaient excusés : Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Bertrand RODOT, Madame Elodie BERNARD, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Guillaume BADET pouvoir donné à Mme Hélène OGES, M. Stéphane BESSON suppléé par Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT suppléée par M. Guy MASSOT.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE.

1.1 MARCHÉS PUBLICS

C2026-130 Reconduction du marché global de prestations de services portant sur l'exploitation du service public d'assainissement collectif (SUEZ EAU)

Vu la délibération n°2020-111 du Conseil Communautaire, en date du 16 septembre 2020 attribuant le marché global de prestations de services portant sur l'exploitation du service public d'assainissement collectif à la société SUEZ Eau France – Agence Saône et Loire, Jura – 24 rue Professeur Leriche – 71100 Chalon sur Saône.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D130-DE

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Vu l'Acte d'engagement fixant la durée initiale du marché : La tranche ferme du marché est conclue pour une période initiale de cinq ans à compter du 01 janvier 2021, reconductible, par décision expresse de la Collectivité, deux fois par période d'un an.

Chaque tranche optionnelle est conclue pour une durée d'un an, tacitement reconductible six fois par période d'un an.

La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de sept ans.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de reconduire le marché global de prestations de services portant sur l'exploitation du service public d'assainissement collectif à la société SUEZ Eau France – Agence Saône et Loire, Jura – 24 rue Professeur Leriche – 71 100 Chalon-sur-Saône, tranche ferme et tranche optionnelle n° 1, 4 et 6, pour la période allant du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires.

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance :
Vincent CAVALIERE

Date 07 octobre 2026

Anthony VADOT
Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 07 octobre 2026